

**Délégation FO**

**Bruno DIEPPEDALLE**  
**Fabrice CASSEREAU**  
**Pascal CHABAS**  
**Julien MOREAU**  
**Stéphanie RAFFIN**

**Représentant Syndical**  
**Élu Titulaire**  
**Élu Titulaire**  
**Élu Titulaire**  
**Élu suppléante**

PRESENTS POUR LA DIRECTION : **Antoine PLAQUEVENT**  
**Julie GIBOUIN**

**DR**      **PDL/Bzh**  
**DRH**     **PDL/Bzh**

**Point 1 : Informations du Président**

• **National :**

- Le congrès de l'ARF (Association des Régions de France) s'est déroulé à St Malo fin septembre. Sur place il y'avait un stand Afpa sur lequel était présent le DR PDL/Bzh pour représenter l'Agence. Cela a été fructueux en termes d'échange avec les Présidents de Conseils Régionaux, et notamment avec Carole DELGA, Présidente de l'ARF et de la Région Occitanie. Il est à noter que le gouvernement a annoncé une réduction des budgets du PIC (Plan d'Investissement dans les Compétences) qui passerait de 1.6 Milliards à 1.1 milliards d'euros. L'ARF a écrit au 1<sup>er</sup> Ministre pour demander un abondement de ce budget.
- Le Conseil d'Administration de l'Afpa a validé le report de la finalisation du COP (Convention d'Objectifs et de Performances entre l'état et l'Afpa) en 2024.
- Le rapport de la Cour des Comptes, suite à l'audit qui a eu lieu sur Le Mans devrait sortir en fin d'année.
- La direction a annoncé le déroulement des élections professionnelles à l'Afpa qui auront lieu du mardi 28 novembre au lundi 4 décembre pour le 1<sup>er</sup> tour.

• **Régional :**

- Le Conseil d'Administration de l'Afpa a validé la vente de la parcelle « Casino » et du logement de fonction d'Angers.
- L'appel d'offres militaire concernant le centre de Fontenay le Comte est sorti. Les services de l'Afpa National et Régional travaillent dessus. L'appel d'offres est scindé en 2 lots. L'Afpa répondra au 1<sup>er</sup> lot qui concerne le tertiaire, le BTP et l'industrie, pour une volumétrie de 8 M€ à 9.6 M€ maxi. Elle ne répondra pas au 2<sup>e</sup> lot qui concerne le transport d'un montant d'environ 1.6 M€. Les propositions sont à rendre le 30 octobre au plus tard pour un résultat attendu à la fin de l'année.
- Le Conseil Régional a présenté, le 29 septembre dans l'hémicycle du Conseil Régional, aux organismes de formations régionaux les nouvelles modalités d'achat de formation pour 2024. Il a fait le constat d'un taux de chômage faible d'un la Région, d'un taux de placement insatisfaisant et qu'il n'y a plus de public directement formable pour accéder à un emploi. En conséquence Visa Métiers est supprimé avec à la place « 1 emploi = 1 formation ». Toute action de formation quelle qu'elle soit (titre, bloc de compétences, compétences, ...) devra être corollé avec une offre d'emploi. Le minimum pour démarrer un groupe sera de 5 stagiaires, avec donc en face, 5 offres d'emploi. Avec ces nouvelles modalités, l'Afpa espère un chiffre d'affaires d'environ 5 M€ avec le Conseil Régional sur un total de 32 M€. La mise en œuvre de ces nouvelles modalités est prévue le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

- L'inauguration sur le site de l'Afpa d'Angers le jeudi 21 septembre de PEPINA, ateliers partagés, a permis de rencontrer de nombreux acteurs régionaux.

## Point 2 : Approbation du PV du CSE du mois de septembre 2023

Le PV du CSE du mois de septembre a été approuvé à l'unanimité.

## Point 3 : Suivi de l'emploi

- Point sur l'organigramme à jour des Pays de la Loire (CDI/CDD)
- Registre du personnel numérique
- Consommé des itinérants non fourni sur la période mars -avril 2023
- Rappel procédure sur les RHT et validation Go/No Go

### Point sur l'organigramme à jour des Pays de la Loire (CDI, CDD)

Peu de nouveauté depuis le dernier CSE à part l'arrivée de 2 salariés courant novembre sur les postes de formateurs Technicien Géomètre à Doué la Fontaine et Agent d'Entretien du Bâtiment au Mans. Sur les 8 postes vacants comptabilisés au CSE de septembre, il n'y a plus que 6 postes vacants.

Postes en recrutement sur l'Afpa PDL :

Centre	Service	Type contrat	Poste	GRN	Intitulé GRN	Nom
Fontenay le Comte	Formation et Qualification	CDI	Formateur	164	Informatique Télécom.	En recrutement
La Roche sur Yon	Formation et Qualification	CDI	Formateur	108	Equip. génie climatique	En recrutement
Le Mans	Gestion et Service	CDI	Assistante Formation	-	-	En recrutement
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	126	Chaudronnerie tuyautage	En recrutement
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	126	Chaudronnerie tuyautage	En recrutement
Saint Nazaire	Gestion et Service	CDI	Assistante Formation	-	-	En recrutement
Saint Nazaire	Gestion et Service	CDI	Ouvrier Entretien	-	-	En recrutement

Postes vacants sur l'Afpa PDL :

Centre	Service	Type contrat	Poste	GRN	Intitulé GRN	Nom
DR PDL	Finance Gestion	CDI	Gestionnaire ADV	-	-	Vacant
Fontenay le Comte	Formation et Qualification	CDI	Formateur	169	Carrosserie peinture	Vacant
Le Mans	Formation et Qualification	CDI	Formateur	128	Soudage et contrôle	Vacant
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	117	Réseaux élect. et com.	Vacant
Saint Herblain	Formation et Qualification	CDI	Formateur	117	Réseaux élect. et com.	Vacant
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	133	Aéronautique	Vacant
Saint Nazaire	Formation et Qualification	CDI	Formateur	160	Comptabilité Gestion	Vacant

### Nota :

- **Poste vacant :** Poste non occupé par un salarié en CDI
- **Poste en recrutement :** Poste sur lequel est positionné un salarié CDI, toujours présent dans les effectifs mais pouvant être absent du poste pour cause de solde de congés ou préavis avant départ.

### Registre du personnel numérique :

La direction informe le CSE qu'elle va mettre en place un registre du personnel numérique se substituant aux actuels registres du personnel papier présent sur chaque site. Ce nouveau registre numérique devrait être effectif en fin de d'année.

## Consommé des itinérants non fourni sur la période mars-avril 2023 :

Pas d'influence sur les GRN à forte consommation qui sont les mêmes que le mois dernier.

Nombre de jours de consommation de formateurs du service itinérants et de prestataires externes par centre et par GRN	
Période : de janvier à fin Aout	Nbr de jours ouvrés sur la période : 167

Centre	GRN	Intitulé GRN	Nbr jours utilisés Iti	Nbr jours utilisés Prestataire	Total du nbr de jours	Taux occupation poste
Angers	108	Equip. génie climatique	58	92	150	90%
Angers	111	Aménag. Finit. N V	98	5	103	62%
Cholet	173	Conduite routière	41	242	283	169%
Doué en Anjou	115	Tech. Géom. maîtrise TP	0	165	165	99%
Doué en Anjou	116	Conduite engin chantier	236		236	141%
Fontenay le Comte	108	Equip. génie climatique	0	101	101	60%
Fontenay le Comte	117	Réseaux élect. et com.	0	137	137	82%
La Roche sur Yon	122	Travail du bois	0	139	139	83%
Le Mans	106	Entretien du bâtiment	69	54	123	74%
Le Mans	117	Réseaux élect. et com.	14	259	273	163%
Le Mans	174	Entreposage Magasinage	0	256	256	153%
Le Mans	175	Logistique	0	148	148	89%
Saint Herblain	117	Réseaux élect. et com.	52	97	149	89%
Saint Herblain	170	Rép. véhicules légers	105		105	63%
Saint Nazaire	122	Travail du bois	0	103	103	62%
Saint Nazaire	128	Soudage et contrôle	0	102	102	61%
Saint Nazaire	133	Aéronautique	4	513	517	310%
<b>Sous-Total</b>			<b>677</b>	<b>2 413</b>		

### Rappel procédure sur les RHT et validation Go/No Go :

Les procédures Go / No Go sont à ce jour prises par le DR directement. Il est à noter qu'aucune RHT n'est possible jusqu'à la fin de l'année. Si une action doit débiter cela ne sera possible qu'avec une ressource humaine interne.

Les demandes de ressources humaines doivent être suffisamment anticipées afin d'être sûr d'avoir l'accord d'une embauche externe au moment du démarrage de l'action.



#### Point 4 : Suivi économique

- Booklet de juillet et août 2023
- Présentation de l'estimé résultats et charges 2023
- Présentation flux et HTS septembre
- Suite à la conférence budgétaire du 5 octobre, quel sera le budget MNSP pour 2024 ?

#### Booklet de juillet et août 2023

Nous sommes légèrement supérieurs au budgété sur la partie EPIC, l'écart se creuse un peu plus sur la partie Accès à l'Emploi (+4% / fin juin) et Afpa Entreprise (+2% / fin juin). Au niveau du chiffre d'affaires total nous avons un retard de 8% par rapport au budgété alors qu'il était de 3% à fin juin.

	Réalisé à fin aout 2023	Objectif à réaliser d'après budget à fin aout 2023	% d'atteinte de la cible
EPIC	7,53 M€	7,34 M€	103%
Accès à l'Emploi	4,65 M€	5,12 M€	91%
Afpa Entreprises	9,14 M€	9,95 M€	92%
Chiffres d'Affaires AFPA PDL	21,33 M€	22,41 M€	95%
Dépenses de personnel	13,96 M€	12,75 M€	110%
Dépenses de fonctionnement	10,39 M€	10,61 M€	98%
Total charges	24,36 M€	23,36 M€	104%
<b>EBE</b>	<b>-3,03 M€</b>	<b>-0,95 M€</b>	

Pour **FO** : Nous sommes légèrement au-dessus du budget sur les missions que nous confie l'État telle que HOPE, Promo 16-18, MNSP, etc ...

Nous sommes à la peine sur Accès à l'Emploi car c'est sur cette ligne budgétaire que rentre le chiffre d'affaires du Conseil Régional, notamment avec les formations Visa Métiers. Au vu des difficultés de recrutement et des modalités d'achat de plus en plus complexes et difficiles du Conseil Régional il faut nous attendre à une dégradation encore plus importante sur cette partie du chiffre d'affaires n'augurant rien de bon pour l'avenir. Sur Afpa Entreprise, l'objectif ambitieux fixé dans le budget 2023 sera peut-être difficile à atteindre et les chiffres à fin août nous amènent peut-être à plus de réalisme.

Concernant les dépenses nous sommes en dépassement sur la masse salariale, mais en retrait sur les dépenses de fonctionnement ce qui permet d'avoir un total de charges en léger dépassement sans exploser le budget, à la différence d'autres Régions.



## Présentation de l'estimé résultats et charges 2023

La révision du budget par la direction fait apparaître un chiffre d'affaires pour 2023 de 30.80 M€ pour 34.79 M€ de charges entraînant un EBE déficitaire de près de 4 M€.

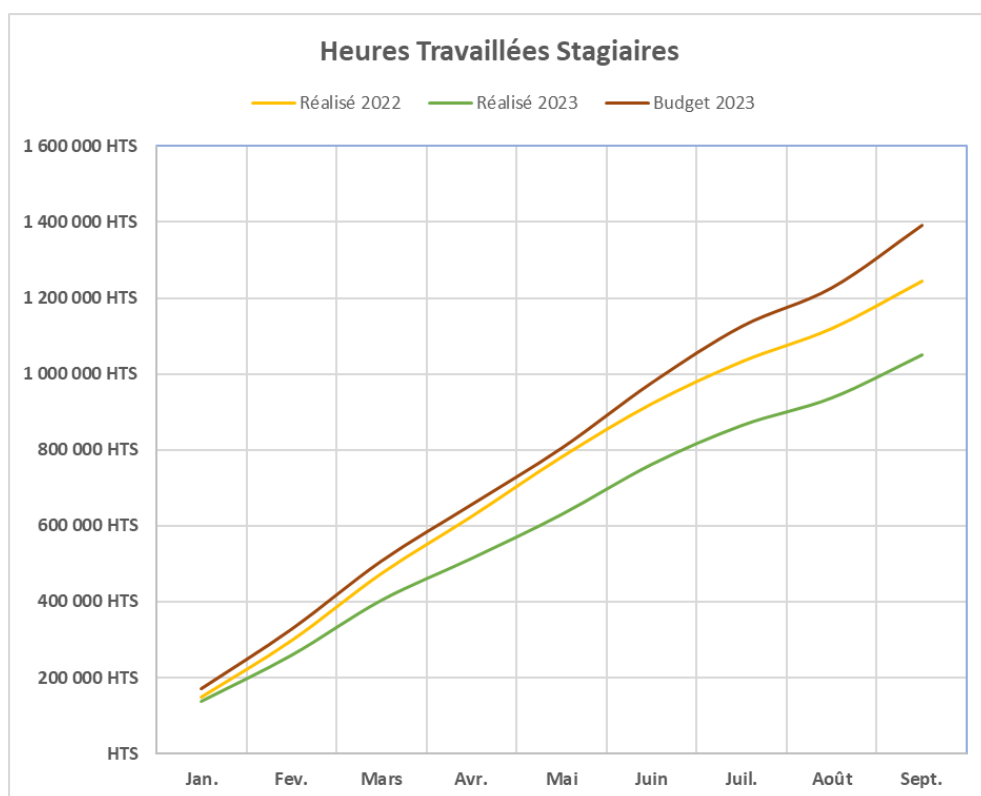
	Budget prévisionnel 2023	Budget révisé 2023	% d'atteinte de la cible
EPIC	11,42 M€	10,04 M€	88%
Accès à l'Emploi	7,93 M€	6,50 M€	82%
Afpa Entreprises	15,22 M€	14,25 M€	94%
Production immobilisée	0,25 M€	0,00 M€	
Chiffres d'Affaires AFPA PDL	34,82 M€	30,80 M€	88%
Dépenses de personnel	19,51 M€	19,36 M€	101%
Dépenses de fonctionnement	15,84 M€	15,42 M€	103%
Total charges	35,35 M€	34,79 M€	102%
<b>EBE</b>	<b>-0,53 M€</b>	<b>-3,99 M€</b>	

	Resultat 2018	Resultat 2019	Résultats 2020	Resultats 2021	Resultats 2022
EPIC	7,88 M€	9,14 M€	7,84 M€	10,90 M€	12,47 M€
Accès à l'Emploi	7,66 M€	8,86 M€	6,61 M€	10,24 M€	8,97 M€
Afpa Entreprises	16,18 M€	13,30 M€	9,17 M€	12,93 M€	13,11 M€
Production immobilisée		0,06 M€			0,04 M€
Chiffres d'Affaires AFPA PDL	31,72 M€	31,36 M€	23,62 M€	34,07 M€	34,59 M€
Dépenses de personnel	24,66 M€	23,75 M€	19,71 M€	21,51 M€	21,14 M€
Dépenses de fonctionnement	13,42 M€	13,89 M€	11,09 M€	13,26 M€	14,30 M€
Total charges	38,07 M€	37,64 M€	30,80 M€	34,77 M€	35,44 M€
<b>EBE</b>	<b>-6,35 M€</b>	<b>-6,28 M€</b>	<b>-7,19 M€</b>	<b>-0,70 M€</b>	<b>-0,85 M€</b>

**Pour FO** : Nous trouvons ces prévisions bien pessimistes. En règle générale, lors de la présentation du réalisé de l'année précédente au CSE de mars ou avril de l'année suivante, nous constatons un surplus d'environ 1 M€ sur l'EPIC et une sous-consommation en décembre sur les charges d'un montant équivalent. Si tel est le cas en 2023, l'EBE déficitaire serait ramené aux environs des 2 M€. C'est plus que les 0.53 M€ annoncés au budget, mais moins catastrophique que 4 M€. Nous verrons en 2024 si l'optimisme de Force Ouvrière l'a emporté sur le catastrophisme de la direction.



## Présentation flux et HTS septembre 2023



Cumul d'heures de formation produites mois par mois en 2023 (réalisé 2023) en comparant avec le réalisé en 2022 (réalisé 2022) et ce qu'il a été prévu de produire (Budget 2023) :

	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
Réalisé 2022	148 734 HTS	297 382 HTS	474 286 HTS	624 338 HTS	781 023 HTS	921 222 HTS
Réalisé 2023	136 783 HTS	258 103 HTS	403 251 HTS	513 332 HTS	629 300 HTS	761 259 HTS
Budget 2023	172 053 HTS	328 464 HTS	508 339 HTS	656 929 HTS	805 521 HTS	977 573 HTS
Attendu budget (1 an=100%)	9,28%	17,72%	27,43%	35,44%	43,46%	52,74%
Réalisé en %	7,38%	13,93%	21,76%	27,70%	33,95%	41,07%
Différentiel Réalisé/Budget	-1,90%	-3,80%	-5,67%	-7,75%	-9,51%	-11,67%
Différentiel 2023/2022	-8,04%	-13,21%	-14,98%	-17,78%	-19,43%	-17,36%
Différentiel HTS Budget/Réalisé	-35 270 HTS	-70 361 HTS	-105 088 HTS	-143 597 HTS	-176 221 HTS	-216 314 HTS

	Juillet	Août	Septembre
Réalisé 2022	1 032 173 HTS	1 119 589 HTS	1 243 956 HTS
Réalisé 2023	863 882 HTS	936 615 HTS	1 049 611 HTS
Budget 2023	1 126 166 HTS	1 227 833 HTS	1 392 065 HTS
Attendu budget (1 an=100%)	60,76%	66,24%	75,11%
Réalisé en %	46,61%	50,53%	56,63%
Différentiel Réalisé/Budget	-14,15%	-15,71%	-18,48%
Différentiel 2023/2022	-16,30%	-16,34%	-15,62%
Différentiel HTS Budget/Réalisé	-262 284 HTS	-291 218 HTS	-342 454 HTS

**Pour FO** : Toujours un décalage entre ce qui a été budgété pour 2023 (environ 1.4 M HTS à fin septembre), ce qui a été réalisé en 2022 (environ 1.2 M HTS) et ce qui a été réellement produit (environ 1 M HTS). Le nombre d'Heures Travaillées Stagiaires manquantes viennent principalement de la ligne Accès à l'Emploi, c'est-à-dire du Conseil Régional via Visa Métiers.

Concernant l'interrogation Force Ouvrière du mois dernier sur la différence de coût entre les HTS 2022 et 2023, il s'avère que les HTS comptabilisées sur l'EPIC proviennent des formations HOPE ne représentant au total qu'une

*faible partie de la production HTS. Une grande partie du chiffre d'affaires de l'EPIC est donc générée par des financements d'État non adossés à des heures de formation.*

*Il est à noter que la Direction Générale à annoncé lors du CSE Central des 05 et 06 octobre qu'elle avait adressé un courrier à tous les Conseils Régionaux afin qu'ils revalorisent le prix de l'HTS en fonction de l'inflation, notamment des prix de l'énergie. Il est effectivement intolérable pour Force Ouvrière que les prescripteurs publics ne prennent pas en compte ces paramètres et continuent de sous-payer les services qu'ils commandent avec comme conséquences la mise en péril économique de leurs prestataires et des emplois, là où ils devraient montrer l'exemple !*

## Point 5 : Consultation sur le projet de bilan social 2022

En préambule au recueil d'avis la Délégation Force Ouvrière a fait la déclaration suivante :

### « Déclaration Force Ouvrière sur le bilan social 2022 de l'Afpa des Pays de la Loire lors du CSE du 17 octobre 2023

*Malgré des demandes répétées depuis plusieurs années la direction refuse toujours de donner les informations demandées par la délégation Force Ouvrière concernant la moyenne des Appointements Individuels de Base des salariés embauchés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 par classe et par genre. Ces éléments, s'ils étaient fournis, permettraient de faire une réelle comparaison des rémunérations entre les femmes et les hommes. Il est surprenant de constater qu'aussi bien au niveau National qu'au niveau Régional la direction cherche à entretenir le flou le plus complet sur ces différences de rémunération lui permettant de gérer à sa guise les écarts qu'elle aurait soi-disant constatée sans avoir à se justifier devant les Représentants du Personnel. Néanmoins, sur les éléments complémentaires demandés par les élus et fournis à minima par la direction, nous pouvons constater que dans les classes 8 et 9 où les femmes sont majoritaires, elles ont une moyenne de salaire supérieure aux hommes, alors que dans les classes de 10 à 14 les femmes ont systématiquement une moyenne de salaire mensuel inférieure à celle des hommes. Devant cette injustice flagrante et la volonté de la direction de chercher à masquer au maximum cette inégalité au CSE, la Délégation Force Ouvrière ne peut rendre qu'un avis défavorable à cette consultation. »*

	Moyenne des rémunérations mensuelles en euros			Effectifs physiques inscrits CDI et CDD au 31 décembre 2022		
	Femmes	Hommes	Total général	Femmes	Hommes	Total
Classe 4		*	*	0	2	2
Classe 5	*		*	1	0	1
Classe 6	2 395,60 €	2 438,31 €	2 416,95 €	3	3	6
Classe 7	*		*	3	0	3
Classe 8	2 775,98 €	2 773,00 €	2 775,23 €	30	6	36
Classe 9	2 806,64 €	2 795,21 €	2 803,21 €	48	29	77
Classe 10	3 046,94 €	3 168,51 €	3 135,71 €	45	61	106
Classe 11	3 234,01 €	3 571,72 €	3 436,63 €	14	15	29
Classe 12	3 949,40 €	4 019,44 €	3 984,42 €	5	4	9
Classe 13	3 766,47 €	4 101,74 €	3 984,39 €	12	15	27
Classe 14	5 156,47 €	5 253,52 €	5 198,06 €	4	3	7
Total	2 988,75 €	3 226,33 €	3 109,34 €	165	138	303

\* : Données non fournies par la direction

En rouge : Données recalculées par FO pouvant être différentes de celles fournies par la direction

**Pour FO** : Force Ouvrière avait demandé que soit fournie la moyenne des AIB (Appointement Individuel de Base, 1<sup>ere</sup> ligne de la fiche de paye) par classe et par genre en excluant les salariés embauchés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1997. En effet, le salaire est composé de 3 éléments que sont l'AIB, la Prime d'Expérience (PE) et de la PRU (Partie du salaire Répartie Uniformément). La PRU est fixe pour tous les salariés, la prime d'expérience augmente automatiquement en fonction de l'ancienneté et l'AIB augmente lui en fonction des diverses augmentations, générales ou individuelles, acquises au fur et à mesure des années. L'AIB est donc bien le seul élément permettant une réelle comparaison des salaires ainsi que son évolution. Quant aux salariés embauchés avant 1997, ils ont bénéficié d'une grille de salaire autrement plus intéressante que celle d'aujourd'hui, mais pouvant fausser les moyennes, rendant incongrue toute comparaison.

La direction a refusé de donner des éléments aussi précis et a fourni à la place une grille faisant état de la moyenne des salaires, tous éléments confondus, par classe et par genre. Néanmoins, ce tableau fait déjà apparaître une grande disparité de rémunération entre les femmes et les hommes, motivant la déclaration et l'avis de Force Ouvrière.

Rendu d'avis :

Avis défavorable : 11 (unanimité)

Avis favorable : 0

Abstention : 0

#### Point 6 : Information-consultation sur la procédure de reclassement d'un salarié

Suite à la commission de reclassement réunie le 12 octobre, la consultation a été ajournée dans l'attente de nouveaux éléments.

**Pour FO** : Un salarié, reconnu inapte à son poste de travail, a bénéficié d'un accompagnement en vue d'un projet professionnel en dehors de l'Afpa. A l'issue de cet accompagnement, une commission de reclassement, composée de la direction et des organisations syndicales représentatives, a été réunie afin de statuer sur les différentes possibilités, dont le licenciement, qui s'offraient pour le salarié. Le salarié ayant exprimé son souhait de rester à l'Afpa, Force Ouvrière a demandé l'application de l'accord en faveur des personnes en situation de handicap notamment pour tout ce qui concerne le reclassement. La direction ayant pris en compte favorablement cette demande, la procédure de consultation a été ajournée.

#### Point 7 : Point CSSCTE

- Suivi des comptes rendus RP et remontées particulières
- Retour sur la CSSCT du 5 octobre 2023
- Situation de la parcelle du centre d'Angers et projet de réaménagement du centre

#### Suivi des comptes rendus RP et remontées particulières

Pas de remontée particulière sur les comptes rendus RP des centres

#### Retour sur la CSSCT du 5 octobre 2023

Le compte rendu de la CSSCT n'est pas encore finalisé.

Les fiches d'alertes RPS font l'objet d'un suivi de la direction mais ne sont pas communiquées à la CSSCT. Seul un suivi quantitatif des alertes régionales est transmis à la CSSCT, tel que défini dans l'accord relatif à la prévention des RPS et la qualité de vie au travail.

Une difficulté concerne l'accès au Document Unique, et aux autres documents concernant la sécurité, par les Élus du CSE. La direction réfléchit à la mise en place d'une solution d'accès du type BDES restreinte aux Élus du CSE.



## Situation de la parcelle du centre d'Angers et projet de réaménagement du centre

Un acheteur a fait une offre pour l'achat de la parcelle « Casino » d'Angers. La vente a été validée au niveau du Conseil d'Administration de l'Afpa et nous attendons l'accord de nos ministères de tutelle. Le retour du rapport de l'architecte, dans le cadre de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, avec les différentes propositions d'implantation devrait avoir lieu mi-novembre. Suite à cela, les choix financiers et fonctionnels seront arrêtés.

### Point 8 : Questions diverses

**Comment sommes-nous payés sur les dispositifs MNSP : Prépa-Compétences, DECLIC, Hope, 16-18... ?  
Paiement à l'atelier ou en fonction du nombre de personnes présentes ?**

Nous sommes payés au plateau mis en œuvre et non pas aux HTS réalisées.

**Quel est la règle pour la classification des emplois des salariés intervenants sur ces prestations ?**

Conseiller Transition classe 10/11

Formateur classe 9/10/11

Moniteur Educateur classe 9

Animateur Socio-Educatif classe 8

**Point sur l'avancée de la cartographie des formations en PDL**

Pas de réflexion générale sur la cartographie régionale des formations, quelques interrogations sur 1 ou 2 GRN sur la Région.

**Estimation du nombre de salariés en sous ou sans activité**

Pas de salarié en sous-activité sur la Région. A ce jour il y a quelques trous de système qui sont gérés au coup par coup.

**Point sécurité suite à « l'urgence attentat »**

Aucune consigne donnée pour l'instant.

## Infos Nationales :

Ci-dessous des liens vous permettant d'obtenir plus d'infos sur les dernières nouvelles du National :

[Informations ... ? Plutôt désinformations !!!](#)

[Article AEF : Les élections professionnelles exacerbent les tensions entre les syndicats.](#)

[GEPP : Alerte !](#)

**Si vous avez raté un épisode :**

[Compte rendu FO du CSE de septembre](#)

[Compte rendu FO du CSE d'août](#)

[Compte rendu FO du CSE de juillet](#)

[Compte rendu FO du CSE de juin](#)

**Retrouvez toutes les infos sur le site :**

[foafpa.force-ouvriere.org](http://foafpa.force-ouvriere.org)

**Ou en tapant dans la barre de recherche Google :**

**fo afpa**

**Et n'oubliez pas :**

